Commune de QUETIGNY
Côte d'Or

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 DECEMBRE 2023 à 19h00

ppp

Président : R. DETANG, Maire

Nombre de conseillers

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 29

Présents : Mr R.DETANG, Mmes I.PASTEUR, C.GOZZI, Mr P.SCHMITT, Mmes S.MUTIN, P.BONNEAU, MM V.GNAHOUROU, K.SOUVANLASY, S.AWOUNOU, D.REUET, Mme E. PREIONI VINCENT, Mr S.BOULOGNE, Mmes V.BACHELARD, C.FROIDUROT, S.PANNETIER, N.COMBELONGE, V. DOS SANTOS, MM S.KENCKER, G.DECLAS, M.TAYEBI

ppp

Excusés : Mr M.JELLAL (pouvoir à C.GOZZI), Mmes K.BOUZIANE-LAROUSSI (pouvoir à S.PANNETIER), A.MALACLET (pouvoir à P.BONNEAU), MM H. EL KRETE (pouvoir à V.GNAHOUROU), M.BAMBA (pouvoir K.SOUVANLASY), Mme N.BINGGELI (pouvoir à E.PREIONI VINCENT), Mr J.THOMAS (pouvoir à P.SCHMITT), Mme M.GANHY (pouvoir à S.MUTIN), Mr B.MILLOT (pouvoir à S.KENCKER)

Date de convocation
12 décembre 2023

Secrétaire de séance : Valentin GNAHOUROU, Adjoint au Maire

Date d'affichage
21 décembre 2023

3. SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision : **Unanimité**

Par délibération en date du 30 mai 2020, le Conseil Municipal a décidé de créer huit postes d'adjoints.

Suite au décès de Monsieur Mario LUCHIN, sixième Adjoint au Maire, et conformément aux articles L 2122-7-2 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide :

- De décider de la suppression d'un poste d'Adjoint au Maire ;
- De décider que les adjoints déjà élus, à la suite de Monsieur LUCHIN, remontent dans l'ordre du tableau des élus.

Fait à Quetigny, le 20 décembre 2023
Copie Certifiée Conforme,

MAIRIE DE QUETIGNY Côte-d'Or

Rémi DETANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon Métropole
Président de l'EPFL de Côte d'Or

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM03-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023